

L'objectif principal de ce site consiste à permettre à tous les habitants de notre pays d'échanger et de communiquer sur des sujets de discussion liés à la vie publique, de permettre de repérer et arranger tous les problèmes que la vie en collectivité peut engendrer, et ceci dans un contexte le plus ouvert possible tout en gardant un regard constant sur la probité des échanges et l'aspect constructif des échanges.

Conditions d'utilisation du site :

- Le site est visible en lecture seule par tout public dans un souci de transparence totale, les membres inscrits choisiront d'afficher publiquement ou non leurs informations personnelles.
- Pour participer aux débats, il sera nécessaire d'être inscrit avec une adresse mail valide et non de type adresse mail poubelle,
- Respecter le contrat moral tacite accepté à l'inscription consistant à être respectueux, collaboratif, sincère et bienveillant envers autrui, sachant que personne n'est parfait, mais que tout le monde est responsable de ses actes. Vous trouverez le document « Charte de l'engagement du citoyen de l'Agora Libre » dans l'espace de téléchargement où vous avez trouvé ce texte.

Bien que les informations de chacun resteront privées et ne feront l'objet d'aucune divulgation, ni revente, il est considéré que toutes les personnes désirant s'investir avec sincérité dans la vie collective doit satisfaire à des conditions de probité et donc accepter un minimum de transparence, au moins au niveau de son adresse mail, afin d'éviter toutes les tricheries, manipulations et malversations de toutes sortes que le monde politique s'est autorisé à commettre depuis trop longtemps.

L'équipe Administrateurs / Modérateurs

N'importe qui peut demander à tenir un rôle d'administrateur ou de modérateur. Il faut pour ce faire le demander à un administrateur et certifier vouloir suivre le règlement intérieur que vous pourrez trouver dans l'espace de téléchargement.

Un modérateur ou un administrateur sont eux-mêmes des citoyens soumis aux mêmes règles d'honnêteté et de probité qu'il est demandé au public. On fait partie de l'équipe non pas pour imposer sa façon de voir, mais pour décrypter et appliquer la volonté générale, surtout lors du changement de statut des sujets (suggestion ; en débat ; en rédaction de référendum ; en référendum ; archivage).

Page de profil personnel :

Bien que nullement obligatoire, la page de profil personnel sera le portail de votre ouverture et participation à la vie collective.

Différents critères permettront d'ajuster le poids de vos votes :

Niveau d'implication : En fonction des informations que vous acceptez de partager avec les autres et du nombre de votes que vous aurez effectués.

Niveau de pertinence : En fonction des votes reçus sur les posts que vous aurez créés dans les sujets de l'Agora.

Tous ces critères seront révisables en fonction des besoins collectifs exprimés dans les sujets de la catégorie « Optimisation de l'Agora ». Une fiche dans l'espace de téléchargement « Méthode de calcul du poids citoyen » donne les détails du calcul actuel de cette valeur.

Le poids citoyen n'est pas une "note de bon élève", mais un indice de fiabilité collaborative pour protéger le système des comptes éphémères.

Étapes de vie d'un sujet :



1. Dans un ensemble de thématiques évolutif, un participant propose un sujet de discussion qui lui tient à coeur et est susceptible d'attirer l'intérêt d'autres personnes. Ce sujet est mis sur la vitrine des **PROPOSITIONS**, où chacun peut aller consulter les différents types de sujets proposés à la communauté. La commande pour proposer un sujet se situe dans le menu de l'en-tête « Proposer un sujet », ou dans les différentes catégories, ou sous-catégories (thèmes) où vous trouverez un bouton « + Proposer un sujet ».

Les sujets doivent être liés à la vie en collectivité, ils peuvent faire intervenir des notions de vie privée que dans la mesure où il doit être débattu du rapport qu'entretiennent ces notions privées par rapport à la vie publique et des conséquences de cette vie privée sur la vie communautaire.

Les sujets proposés seront supervisés par les modérateurs quant au respect de l'esprit du site et à la bonne formulation et compréhensibilité de la question ou du titre du sujet.

Le champ « Contexte et enjeux » permettra au créateur du sujet de donner toutes les précisions nécessaires afin que son sujet soit compréhensible par la majorité, voire l'unanimité des participants. Les formulations trop équivoques, purement idéologiques ou floues seront à éviter.

Une catégorie « Débats locaux » permet aux participants ayant renseigné leur localisation de débattre sur des sujets purement liés à leur commune ou leur département.

LES SUJETS PEUVENT ÊTRE PROPOSÉS EN MODE « TEST » (CASE « CONSIDÉRER COMME SUJET TEST »). CES SUJETS PARTICULIERS ONT POUR CARACTÉRISTIQUES D'ÊTRE FACILEMENT EFFAÇABLES DE LA BASE DE DONNÉES ET DE NE PAS ABOUTIR EN RÉFÉRENDUM. SI VOUS REMARQUEZ QU'UN SUJET QUE VOUS AVEZ LANCÉ EN MODE « TEST » REMPORTE UNE ADHÉSION INATTENDUE POUR VOUS DE LA PART DE LA COLLECTIVITÉ, VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE CONTACTER L'ADMINISTRATION (DANS LE PIED DE PAGE) AFIN QU'ELLE LE CHANGE EN SUJET RÉEL.

2. Chaque sujet est soumis à l'**APPROBATION COLLECTIVE**. Dans un premier temps (pour ajuster et réguler les conditions acceptées collectivement, un sujet sera ouvert à l'expression publique sur ce sujet), un soutien pour ce sujet est possible de la part des participants, ainsi qu'une approbation de la part des modérateurs.

En fonction du nombre de votes ou d'un certain nombre d'approbations positives de modérateur, il sera possible d'enclencher cette bascule (pour les tests initiaux, ce nombre est réduit à 1).

Si le nombre est atteint au bout d'un délai trop long, ou si trop peu de personnes sont intéressées par ce sujet, il pourra être mis au rebut.

Tous les termes de ces changements de statut seront discutables dans la Catégorie « Optimisation de l'Agora », des salons privés en écriture mais ouverts en lecture permettront aux membres de l'administration et modération de discuter entre eux des modifications à prévoir dans le fonctionnement du site et dans les changements de statut de sujets.

Les administrateurs pourront effectuer un changement de statut directement après concertation avec l'équipe et consultation des avis de l'ensemble des participants.

3. L'acceptation du sujet en tant que débat ouvert à tous verra la disparition de ce sujet de la partie **PROPOSITIONS** et son apparition dans l'**AGORA** où il sera débattu selon les règles habituelles des forums.

Plusieurs actions seront possibles sur les pages de débat des sujets :

- Répondre publiquement à un post particulier en précisant l'intention de notre réponse.
- Répondre en privé à l'auteur d'un post.
- Donner son avis sur la durée souhaitable de ce débat (1 mois ; 3 mois ; 6 mois ; 1 an ; à l'initiative du créateur du sujet ; indéterminée)
- Voter pour un post particulier (avec 5 choix possibles : Entièrement d'accord ; Plutôt d'accord ; Neutre ou Observateur ; Avec des réserves ; Nullement intéressé.)

4. Si et seulement si le besoin s'en fait sentir (par exemple les débats locaux sur des chantiers participatifs ou d'ateliers communs n'auront pas forcément l'utilité d'un tel processus), un sujet pourra être basculé en **RÉFÉRENDUM** qui sera alors constitué de deux phases :

- la **CONSTRUCTION DU TEXTE** qui devra être soumis à l'approbation générale.

- *Tout le monde pourra proposer des phrases à inscrire dans ce corpus de textes ;*
- *Ces phrases seront supervisées par la modération pour vérifier l'orthographe, la formulation et le respect de l'esprit de départ du sujet ;*
- *Ces phrases seront soumises à l'approbation générale avant d'être acceptées dans le corpus du texte final pour le référendum ;*
- *Il sera possible de réagir ou répondre aux propositions de phrases sur le même principe que celui de l'Agora (Arborescence à partir de chaque phrase proposée)*
- *Les modérateurs auront la possibilité de modifier l'ordre des phrases retenues au fur et à mesure de la construction du texte, de vérifier la syntaxe ou la grammaire, c'est-à-dire d'agir sur la Lettre, mais n'auront pas le droit de modifier l'Esprit des textes retenus par la volonté collective exprimée.*

- le **RÉFÉRENDUM** proprement dit, donnant lieu à un vote en 3 choix possibles (oui / non / abstention) puis à la rédaction de la volonté commune exprimée dans ce référendum.

Les modérateurs se chargent de :

- valider les propositions de sujets en fonction de l'approbation générale.
- vérifier la bienséance des intervenants.
- déplacer les sujets qui ont été mal catégorisés.
- proposer aux administrateurs de basculer un participant en modérateur ou administrateur.
- transmettre les besoins de restructuration aux administrateurs.
- valider les passages en référendum, ainsi que phrases proposées pour les formulations littérales.

Les administrateurs se chargent de :

- modifier le code pour le faire correspondre aux besoins de la collectivité.
- modifier les catégories et sous-catégories.
- répondre aux demandes des participants et modérateurs.

Ce site a été conçu pour relier et faire communiquer des personnes qui partagent des centres d'intérêt reliés à l'intérêt général. Un juste équilibre doit être trouvé entre l'individualisme et le collectivisme, aucun des 2 pôles de cette dualité ne doit être lésé en faveur de l'autre, et c'est le terreau dans lequel, nous espérons, pourra se lever une sagesse populaire digne de l'humanité dont nous sommes des représentants. Merci de participer à cette aventure.